

République française

Médecin ou biologiste déclarant (tampon) Nom : _____ Hôpital/service : _____ Adresse : _____ Téléphone : _____ Télécopie : _____ Signature : _____	Si notification par un biologiste Nom du clinicien : _____ Hôpital/service : _____ Adresse : _____ Téléphone : _____ Télécopie : _____
---	--

Maladie à déclaration obligatoire

12200

Fièvres hémorragiques africaines

Important : cette maladie justifie une intervention urgente locale, nationale ou internationale. **Vous devez la signaler par tout moyen approprié (téléphone, télécopie...)** au médecin de l'ARS avant même confirmation par le CNR ou envoi de cette fiche.

Initiale du nom : Prénom : Sexe : M F Date de naissance : _____

Code d'anonymat : _____ (A établir par l'ARS) Date de la notification : _____

Code d'anonymat : _____ (A établir par l'ARS) Date de la notification : _____

Sexe : M F Année de naissance : _____ Département du domicile du patient : _____

Date des 1^{ers} signes cliniques : _____

Hospitalisation : oui non

Date de l'hospitalisation : _____

Lieu de l'hospitalisation :

Evolution : encore malade guérison

décès Si décès, date : _____

Fièvres hémorragiques africaines

Critères de notification : tableau clinique évocateur de fièvres hémorragiques chez une personne ayant séjourné dans une zone de circulation de ces virus, ou ayant été en contact avec une personne malade suspectée de fièvre hémorragique virale (confirmation par le Centre national de référence des fièvres hémorragiques virales).

Virologie par le CNR : Date : _____ Type de virus :

Identification par : isolement : oui non

sérologie : oui non

PCR : oui non

autres : oui non

Préciser :

Origine possible de la contamination :

Séjour à l'étranger (dans les trois semaines précédant le début des signes) : oui non

Si oui, préciser : pays :

lieux suspectés de contamination :

.....

date du retour en France : _____

Autres malades dans l'entourage : oui non Si oui, nombre : _____

Préciser l'année de naissance des autres malades en leur attribuant un numéro d'ordre et remplir une fiche pour chaque malade cliniquement possible ou confirmé en indiquant le numéro d'ordre :

- 1
- 2
- 3

Prophylaxie :

Isolement du malade : oui non Si oui, date : _____

Existence de cas secondaires dans l'entourage : oui non

Information du personnel médical et paramédical : oui non

Médecin ou biologiste déclarant (tampon) Nom : _____ Hôpital/service : _____ Adresse : _____ Téléphone : _____ Télécopie : _____ Signature : _____	Si notification par un biologiste Nom du clinicien : _____ Hôpital/service : _____ Adresse : _____ Téléphone : _____ Télécopie : _____	ARS (signature et tampon) _____ _____ _____
---	--	---

Maladie à déclaration obligatoire (Art L 3113-1, R 3113-1, R 3113-2, R 3113-5, D 3113-7 du Code de la santé publique)

Information individuelle des personnes - Droit d'accès et de rectification pendant 6 mois par le médecin déclarant (loi du 6 janvier 1978) - Centralisation des informations à l'Institut de veille sanitaire